

# LE JOURNAL DES MOSSETANS



5, Carrer de la Font de les Senyores 66500 MOSSET  
tel : 04 68 05 00 46- mel : j-d-m@wanadoo.fr

n°76  
NOVEMBRE-DÉCEMBRE 2010

## E ditorial

### Aujourd'hui, c'est l'automne...

**Aujourd'hui, c'est l'automne** ... et la Nature, du côté del Niu de l'Astor, a pris ses belles teintes depuis le violet de ses hêtres effeuillés au rouille des merisiers en passant par le jaune rougissant des érables...

**Aujourd'hui, c'est l'automne...** et la saison des diverses cueillettes habituelles : noix, châtaignes, figues, champignons... Mais, est-il normal, aujourd'hui, de récolter sans contre partie tous ces fruits qui semblent "nous tendre la main" ?

**Aujourd'hui c'est l'automne** ...et deux amis déambulent le long de la piste de Covazet (devenu depuis longtemps domaine privé) tout en scrutant le talus du chemin, "espérant" le chapeau bronzé d'un "tête de nègre" ou l'oranger de "rovellós" (au pluriel, car les lactaires vont souvent par deux ou plus !)... C'est alors que l'un d'eux pose à son ami la question que tout un chacun à Mosset, pourvu qu'il soit chercheur de champignons, se pose : *Comment réagir si le garde particulier nommé par Groupama me demande (ou m'ordonne) d'ouvrir mon sac à dos aux fins d'inspection ? Toi qui es juriste peux-tu me dire la Loi ?* Et c'est ainsi que va naître, sur le chemin de Covazet, en cette journée d'Octobre, la nouvelle rubrique du JdM : **Chronique juridique mossétane** de et par **André Roger** par ailleurs fameux vététiste et amateur de randonnées.

**Aujourd'hui, c'est l'automne... qu'il est loin le printemps !** et réapparaît, vingt ans après, sur les écrans de télé, **Alain Barrière** l'auteur de la chanson ...

*L'automne, saison des champignons et... de la nostalgie ?*  
PS

**Aujourd'hui, c'est l'Automne...** et le moment, pour la rédaction du Journal des Mossétans, de vous présenter ses vœux les meilleurs pour l'année qui vient et... de vous rappeler que pour les six nouveaux numéros estampillés 2011, l'abonnement est comme depuis la première parution (il y a quasiment 13 ans !) de 15 Euros !

*Bonnes fêtes de fin d'année à tous !*

Jean LLAURY

### DANS CE NUMÉRO

Editorial Jean LLAURY	1
Le courrier des lecteurs	2
Au fil des saisons Naissances Agenda	3
Les associations	6
<b>Les gens d'ici</b> <b>L'Auberge « La Castellane »</b> Jean LLAURY	11
En remontant la Castellane La mort du huit cors Jean LLAURY	13
l si cantéssim ? <b>Allà sota una penya</b> Jean MAYDAT	15
<b>Perspectives d'avenir à Mosset</b> Cécile et Olivier HERVE-BAZIN	16
Le coin des poètes El pa Michel PERPIGNA	18
Chronique juridique rurale André ROGER	19
Chronique du talc 4 Fernand VION	20
En descendant la Castellane <b>Trésors de la nature (suite)</b> Jean LLAURY	22
Histo-généalogie : Mosset en 1794 Jean PARES	24
Bilan du JDM	28



# le courrier des lecteurs

## Les retrouvailles

*Dans le Journal des Mossétans N°75, Michel Dimon évoquait sa grand-mère Rose Verdier-Dimon, « La Rose del Pont » et la période où il vivait à la Carole avec sa sœur jumelle Bernadette et ses deux frères aînés, Gilbert et Marc, surnommés « les Insaisissables ».*

*Aujourd'hui, c'est Gilbert (l'un des Insaisissables) qui raconte avec beaucoup d'émotion une journée de retrouvailles à la Carole.*

*Marc habite en Bourgogne, Gilbert à Tarbes, mais ils ont réussi à trouver une journée du mois d'août pour venir se ressourcer au hameau auprès de leurs copains de jeunesse.*

Cette année le hasard a bien fait les choses, ma fille Nathalie travaille au refuge des Cortalets au pied du Canigou. Dans notre programme, il était prévu d'aller la voir et passer deux jours avec elle là-haut. Lors d'un précédent voyage en Conflent, qui avait pour motif d'aider notre fille à s'installer, nous avons fait une visite de courtoisie à nos amies de La Carole, Jacqueline Bergès, Simone Esposito, et, ce-rise sur le gâteau, il y avait aussi Armande Verdié ce jour-là.

Bien entendu, le moulin à souvenirs a été mis à contribution.

L'envie de nous revoir et surtout de revoir Marc était très forte, nous avons donc mis au point une visite de deux jours à la Carole.

Le temps fut long à venir et nous étions tous très excités de ce rendez-vous.

Enfin il arriva et nous prîmes la route vers Mosset.

Bien sûr, au Col de Jau nous avons fait un arrêt pour humer cet air qui nous est si cher et qui a éveillé nos sens.

Chemin faisant, lors de la descente, les souvenirs fusaient de toute part : « tu te rappelles avec l'oncle Henri\* lorsque l'on venait chasser les lapins et ramasser des *cariolettes*. Et la fois où nous étions allés aux champignons et que nous étions meurtris par les ficelles qui servaient de sangles à nos cageots surchargés.

-Tu te souviens quand l'oncle venait de Bages avec sa moto, une *Terrot*. Nous montions l'un derrière l'autre pour aller au Col de Jau ramasser des « xicoies » dont nous étions très friands. »

En arrivant à Mosset, un petit arrêt nous a permis de voir l'évolution du village, de faire une courte visite au cimetière puis de marcher dans les ruelles et le long du parapet. Nous voilà enfin arrivés à La Carole où nous étions attendus.

Cela faisait 53 ans que Marc n'était pas revenu ici ; Bien sûr, nos cœurs battaient la chamade, la gorge se serrait de plus en plus, les mots restaient prisonniers.

Soudain, Simone apparut, elle se jeta dans les bras de Marc. Les larmes coulèrent en abondance, des larmes de joie évidemment.

Et quoi dire de plus ? Ces choses que l'on ressent et que l'on ne peut pas expliquer tellement elles sont fortes.

Ensuite, ce fut le tour de Jacqueline. Les étreintes des uns et des autres étaient si chaleureuses que nos yeux avaient du mal à cacher nos émotions.

Jean-Louis, le frère de Jacqueline, Claude Olivé, Janine Pérez, Armande Verdier, Gérard Vincent, n'avaient pas voulu rater cette occasion de nous retrouver et cela nous faisait chaud au cœur.

Les dames de La Carole avaient préparé l'événement et les agapes.

Les souvenirs s'enchaînaient par la voix des uns et des autres et surtout celle de Simone, notre bibliothèque vivante qui en gardienne de notre mémoire collective était là pour alimenter les conversations.

Comme toutes les choses ont une fin, il a fallu nous dire au revoir en promettant de renouveler ces retrouvailles.

Pour ma part, je dis merci à tous de nous avoir fait vivre cet immense moment de bonheur.



### La bande de La Carole dans les années 60 :

Jacquie Bergès, Marc Strippe, Jacquie Quintien, Gilbert Strippe, Jacquie Cabarus, Jean Louis Bergès, Simone Esposito, Pierre Gatel



Quelques années plus tard !



Le 31 octobre, beaucoup de jeunes Mossétans ont parcouru les rues du village pour fêter Halloween. Mais sur cette photo qui nous vient de Nouvelle Calédonie, reconnaissez-vous la jeune « Caldoche », **Amandine Vergès** (petite-fille de Renée Planes), qui se cache derrière ce superbe maquillage.

### Castanyade i vi nou au village

L'association "Capelleta" de Mosset a réuni à la salle polyvalente un public charmé par les chansons d'**Albert Bueno** venu apporter sa poésie et sa catalanité dans la vallée de la Castellane, entraînant certains à s'unir en une ronde de sardane.

Cette fraîche après-midi d'automne a été l'occasion de déguster des châtaignes grillées avec soin et accompagnées du vin nouveau. **Henry Sobraquès**



Jean et Lydie au fourneau



Commémoration du 11 novembre

### Un automne à Palma pour la classe de catalan de Campôme

En cette fin septembre, Marta et ses élèves des cours de catalan se sont envolés vers les Iles Baléares. C'est dans le cadre du programme d'éducation et de formation **Grundtvig** mené par la Commission Européenne avec pour thème « plantes et fleurs en Europe » que ces élèves sont partis à la rencontre d'élèves italiens de Naples, portugais de Madeire, estoniens de Narva, polonais et mallorquins.

Au cours de ce séjour, ils ont été reçus dans les salons du Palacio Reial, siège du Conseil de Mallorca, par sa Présidente **Francine Armengol Socias**.

Un programme chargé a conduit les participants sur des sites divers : des fabuleux jardins d'**Alfàbia à Bunyola**, lieu de résidence du dernier wali (vice-roi) maure, où l'on peut voir une végétation luxuriante (palmiers, bougainvilliers, figuiers, orangers, citronniers), au palais royal de l'**Almudaina** se distinguant par une architecture résolument arabo-musulmane, en passant par la cathédrale de Palma, sans oublier une excursion dans la Serra de **Tramuntana** et une étape à **Valldemosa** avec sa célèbre **Sa Cartoixa**, chartreuse au magnifique jardin calme où un certain Frédéric Chopin et une certaine George Sand passèrent un hiver.

Lors des déplacements, chacun a pu apprécier la flore mallorquaine avec ses oliviers et amandiers, mais aussi les caroubiers omniprésents, les fleurs de bougainvillées, d'hibiscus...

Comme il n'est de compagnie qui ne se quitte, chacun a repris son vol avec des fleurs plein les yeux, des travaux à effectuer autour des plantes européennes, et les rendez-vous sont pris pour Narva et Funchal au printemps prochain. **Henri Sobraquès**





### Une Mossétane à l'honneur

Le samedi 13 novembre, au Soler, l'Association d'Encouragement aux Bénévoles Méritants a organisé la Journée Régionale du Bénévolat en présence de Gilbert-Alain CROVESI, Président National de l'association et du Député-maire François CALVET, Président d'Honneur. Cette manifestation avait pour but de rendre un hommage public et solennel à de nombreux bénévoles de la région parmi lesquels figurait Yvonne Mestres. Yvonne Mestres a eu l'honneur de faire partie des lauréats, sur la proposition du Maire de Mosset Henri Sentenac qui lui a remis le diplôme et la médaille d'honneur **Zénith d'Or**, en rappelant son implication dans la vie culturelle durant les 25 années de bénévolat au sein des associations de la commune : comité d'animation, Capelleta, Pastorets, Opéra Mosset, Gymnastique volontaire, yoga....

### Henri Sobraquès, le nouveau correspondant de L'Indépendant



Bien connu des Mossétans, Henri Sobraquès et son épouse Michèle habitent à Campôme (route de la Castellane), avec leur fils Samuel. On peut déposer les articles à faire paraître dans sa boîte à lettres ou les envoyer par internet à l'adresse suivante : [xicoya2@orange.fr](mailto:xicoya2@orange.fr)

Serge et Dominique REYNES ont le plaisir de nous annoncer la naissance de leur premier petit fils **Boris**, qui est venu embellir le foyer de Vincent et Evguenia, le 16 septembre. Un bel événement pour l'arrière grand-mère Reine NOT



Nous souhaitons beaucoup de bonheur à **Anaïs Grau** (fille de Violette et Roger) et **Thierry Péron** qui se sont mariés à Mosset le 16 octobre 2010.

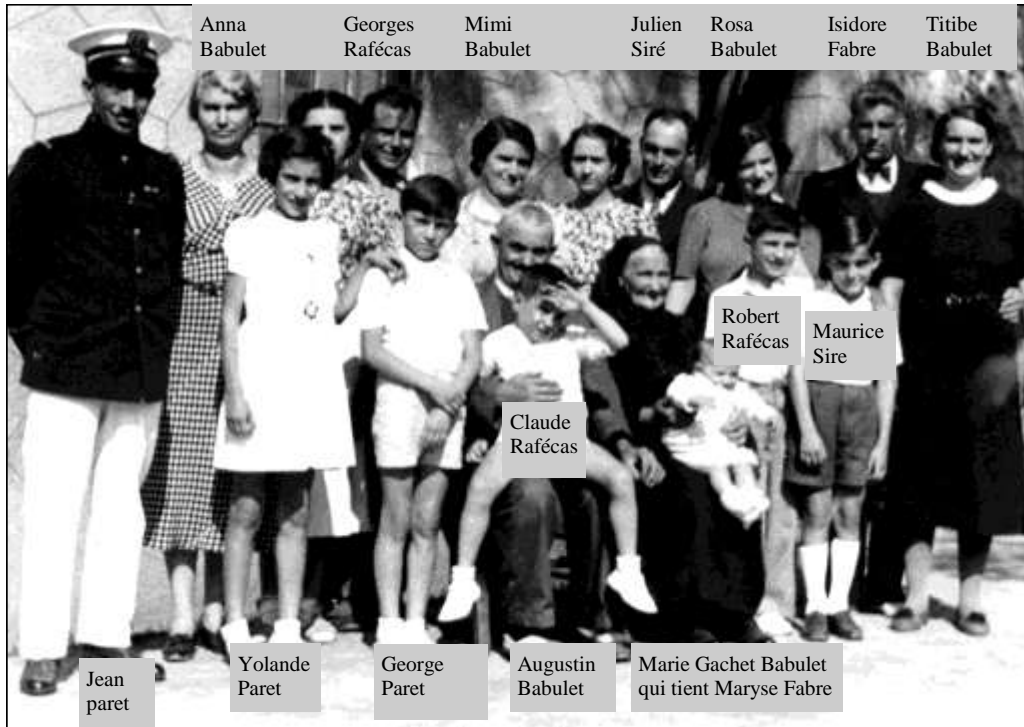


**Ambre** est venue embellir le foyer de Guillaume OLRVY et Magali SUROWIEC, le 21 octobre 2010, pour le grand bonheur de sa grand-mère Josy Grau-Olry et de son arrière grand-mère Louise.



Catherine Bousquet et Benoît Ducroux nous annoncent la naissance de leur fille **Anouk**, le 29 09 2010 à Paris. Mireille et André Bousquet Bantoure sont les heureux grands parents.





## décès

**Georges Paret** est décédé à Montpellier le 8 octobre 2010 à l'âge de 82 ans.  
Georges, fils d'Anna et de Jean Paret, faisait partie de cette belle lignée des petits enfants d'Augustin Babulet et de Marie Gaché.

### Retour sur le carnet villageois du N° 75

Dans la rubrique "décès" du précédent Journal des Mossétans, nous avons fait paraître, datée de 1947, la photographie de la classe de *Monsieur Lambert*, classe dans laquelle figurait notre ami, *Maurice Soler*, qui vient de s'éteindre à l'âge de 70 ans.

Cependant, sur cette photo, manque *André Galibern* alors âgé de 4 ans ; malheureusement victime de la varicelle, il aurait dû figurer aux côtés d'*Henri et Michèle* ses frère et sœur aînés.

Afin de réparer cette absence pour cause de maladie contagieuse, *André* nous a fait parvenir, posant crânement au pied de la maison *Babulet*, au *Congost*, ce cliché d'un marin de 7 ans.

**Jean Llaury**



### Espoir pour les enfants du Laos



Malgré le temps maussade qui a fait hésiter certaines personnes à se déplacer, le loto de solidarité a obtenu un vif succès grâce aux participants de cet après-midi récréatif. L'ambiance et la bonne humeur étaient au rendez-vous. Merci encore à tous ceux qui nous ont aidés (monsieur le Maire, la municipalité, le Comité des fêtes, les donateurs de lots...) et qui nous soutiennent dans cette action qui nous tient tant à cœur.

Le montant du bénéfice de cette raffle s'élève à 693 euros. Nous vous donnons rendez-vous à l'année prochaine à la même époque en vous espérant encore plus nombreux.

**Roselyne Canal**



# LA VIE DES ASSOCIATIONS

A PROPOS DE LA BIBLIOTHEQUE

Janie Bousquet-Jacquemin

**Comme nous l'avions annoncé lors d'un précédent numéro, un petit groupe de lecteurs a pris l'habitude de se réunir tous les 15 jours à la Bibliothèque de notre village pour partager sa passion de la lecture et commenter ses dernières découvertes. Car il est vrai que notre bibliothèque regorge de trésors, que nous allons tenter de vous dévoiler dans chacun des numéros du JDM.**

**Alors, pour celles et ceux qui n'en ont jamais franchi le seuil, voici les surprises qui vous y attendent :**

**Pour commencer, 2 hôtesse extraordinaires, passionnées autant que passionnantes :**

Marie Josée Delattre, **Présidente de l'Association Grandir avec les Livres, spécialiste en littérature enfantine. A l'approche des fêtes de Noël, vous pourrez d'ailleurs faire appel à son expertise pour l'achat de livres pour vos enfants ou petits enfants. Elle saura vous guider et vous dénicher le livre le plus adapté à l'âge du petit lecteur.**

Betty Cartier, **spécialiste, elle, de la littérature pour adulte. Si vous avez besoin d'assistance dans vos choix, prévoyez une bonne heure d'échanges avec Betty ! Elle a presque tout lu, a une connaissance phénoménale de tous les livres en stock, vous fait découvrir des auteurs dont vous ne soupçonniez même pas l'existence, et vous guide sur les chemins des littératures étrangères.**

**Alors, n'hésitez pas à solliciter ce duo de choc qui s'attache à vous offrir le meilleur de la littérature et reste à votre écoute pour se procurer les livres dont vous rêvez et que vous ne souhaitez pas acheter.**

Parmi les récentes acquisitions faites par nos bibliothécaires et commentées par le Club des lecteurs :

-Les livres de Jean Christophe Ruffin, **auteur apparu très souvent à la télé ces derniers temps, suite à la parution de son dernier livre KATI BA . Médecin, diplomate, membre de l'Académie Française, ancien président d'Action Contre la Faim, ancien ambassadeur de France au Sénégal, ses romans d'aventures, historiques, politiques, sont de la veine des récits des grands reporters romanciers d'autrefois — Albert Londres, Joseph Kessel, Henry de Monfreid . Lisez vite ses 2 Prix Goncourt, L'Abyssin et Rouge Brésil, ainsi que ses autres œuvres à disposition à la bibliothèque.**

-Autre petite merveille à dévorer : Le cercle littéraire des mangeurs d'épluchures de patates de Mary - Ann SHAFFER ; **un livre délicieux et un grand moment de plaisir qui vous donnera encore plus l'envie de lire.**

-Sukkwan Island de l'américain David Vann qui vient de recevoir le Prix Médicis étranger. **Une écriture épurée, un style âpre. Sous un climat et un milieu hostiles, deux personnages, l'un le père hors du temps, névrosé, cherche à se reconstruire sur une île déserte en Alaska, l'autre son fils de 13 ans qui voudrait être ailleurs que sur cette île ! Un grand moment de littérature.**

-Le tailleur gris d'Andrea Camilleri qui laisse ici les enquêtes du commissaire Montalbano mais reste au plus près de l'individu. **Triste et drôle, ce Tailleur Gris (dont le titre prend toute sa saveur, expliqué dans l'histoire) nous fait découvrir un nouvel aspect totalement inconnu jusque-là, du talent du grand auteur sicilien.**





# OPERA MOSSET

Projet 2011

*Didon et Enée* **d'Henry Purcell.**

Neptune jette **Enée le Troyen** au rivage du royaume de **Didon la Phénicienne**, reine de la ville de Carthage qu'elle vient de fonder. L'intrigue qui s'ensuit peut se résumer en quatre verbes : il arrive, ils s'aiment ; il repart, elle en meurt.

Sur cette légende, le compositeur anglais nous offre un concentré d'opéra. Concentré dans l'intrigue et dans l'espace : ici une ville contenue dans le cuir d'une peau de bœuf et une nuit d'amour dans une grotte, là dans leur antre une enchantresse et des sorcières, enfin comme une fuite dans le ventre d'un bateau, ... Au total, un spectacle intime qui sera donné au château. Concentré aussi dans l'interprétation : un chœur (celui-ci d'Opéra-Mosset), six solistes, un petit ensemble instrumental (un quatuor et une basse continue) pour une heure de musique ciselée comme une pierre baroque et précieuse.

Un concentré certes mais un joyau lyrique qui irradie : les ornements du baroque, le vertige du mythe, le rire farcesque et sardonique des sorcières, l'entrain viril des marins, l'élargissement cosmique d'une représentation en plein air... En bonus, quelques surprises : l'opéra sera chanté en français, dans une adaptation écrite pour l'occasion et il sera enrichi d'un prologue, pour situer l'histoire : un court-métrage italien des débuts du cinéma, projeté en ciné-concert... mêlant images muettes et arrangements musicaux originaux.

**Jean Luc Doutrelant**

## Merci pour la fête de Mosset !



Pleuvra-t-il ? Pleuvra-t-il pas ? Malgré un temps incertain, les réjouissances des 15 et 16 août ont pu (fraîchement) se dérouler sur la place du château. En début de journée, le *Ileban de taula* a été très généreusement accueilli dans notre bout de vallée : merci encore pour votre soutien. Merci aussi d'avoir guinché sur les notes funk de **Kinda** le 15 août ou sur les accords musette et bal populaire de **l'Avant-bras et des Z'hameçons**.

Ce second soir a vu également filles et gars mossétans jouer les grilleurs et serveurs professionnels pour la *sardinade*, entre deux morceaux d'accordéon.

Après ce bilan, encore positif, du Comité des Fêtes, l'heure est venue de la mobilisation générale : l'équipe du Comité cherche des remplaçants motivés pour prendre sa retraite le 31 décembre 2010. N'hésitez donc pas à nous contacter si vous êtes intéressés.

Avant de partir, le Comité organise une dernière soirée le **18 décembre** : un grand concert réunira à la salle polyvalente **l'Avant-Bras et les Madeleines**.

Les bénéfices des entrées (5 euros) et de la buvette seront reversés au Réseau Education Sans Frontière du Conflent qui soutient les enfants sans-papiers et leurs parents.

**Marion Dumand**



## PASTORETS DE MOSSET

Depuis leur Assemblée générale statutaire du mois de septembre, les Pastorets préparent activement « *El Pessebre vivent* ».

C'est un groupe encore renforcé par la venue de nouveaux membres, qui évolue dans une ambiance de réelle et franche amitié.

La motivation de tous les *pessebristes* aux répétitions doit permettre le bon déroulement du Pessebre pour l'année 2010.

Les chants et rôles des adultes et des enfants se préparent avec sérieux, sous la direction du Chef de chœur **Daniel Codina**, du monastère de Saint Michel de Cuixà, accompagné au piano par monsieur **Daniel Buzenac**.

### Calendrier des différentes prestations des Pastorets :

Dimanche 5 décembre à 17 heures, église de Taurinya

Samedi 18 décembre à 17 heures, église de Clairà

Lundi 20 décembre à 14 heures, maison de retraite Guy Malé de Prades, après-midi récréatif destiné aux résidents

Mercredi 22 décembre à 17 heures, église Saint Pierre de Céret

Jeudi 23 décembre à 21 heures, église Saint Julien et Sainte Baselice de Mosset

Dimanche 16 janvier 2011, Pessebre en Catalogne Sud.

**Sébastien Périno**







## OFFICE DU TOURISME

### Bilans et projets à la Tour

Thérèse CARON



L'heure du bilan a sonné ! Plutôt que de vous ennuier avec des chiffres je préfère parler tendance, objectifs et projets.

Les lecteurs assidus du JdM savent déjà que depuis 2008 la Tour est sur la pente ascendante : 2009 l'a confirmé et 2010 continue sur la lancée. Des projets plein la tête, dont certains sont en cours de réalisation, nous sommes bien décidés à battre les records en 2011. Le plus dur est de faire venir les gens à Mosset à grand renfort de pubs, d'invitations, ... car comme dit Alain Siré notre président, une fois qu'ils sont là c'est gagné : le village est beau (même si des améliorations sont nécessaires), la boutique est attrayante avec ses produits locaux, naturels et ses exclusivités « Tour », le jardin et le village sont bien fleuris (comme en témoigne le 1<sup>er</sup> prix obtenu au concours 2010 des villages fleuris) et l'expo est toujours aussi appréciée. Bien sûr nous n'allons pas nous appuyer sur ce constat pour nous endormir dans la routine car nous savons très bien que rien n'est jamais acquis définitivement et dans tous les domaines on peut toujours faire mieux . D'ailleurs la routine c'est pas notre tasse de thé, voici donc ce qui se profile pour 2011 :

#### Boutique

On continue sur la lancée avec des nouveaux fournisseurs : toujours plus bio ou naturel, toujours plus « local » car au niveau du département ça bouge, l'offre augmente.

Plus d'efficacité et de professionnel avec l'acquisition d'un logiciel de caisse qui sonnera la mort des fiches écrites à la main, objet d'étonnement pour beaucoup de nos clients : tickets de caisse, bilans, gestion des stocks ... que de temps gagné pour faire des choses intéressantes et productives !

**Musée, expo, animations** : comme on l'a déjà dit, très rares sont les visiteurs qui ne remontent pas enchantés de l'expo. Alors autant en faire profiter le maximum de personnes. Nous avons déjà des partenariats mais 2011 va voir un développement avec de nouvelles propositions :

Un partenariat avec un caveau dégustation à Tautavel, au pied du Musée, où la Tour sera représentée par un espace ludique accessible aux enfants (pendant que les parents dégustent) et aux handi-

capés (pour le côté sensoriel) ; nous sommes en discussion pratique avec le site pour la réalisation concrète.

Le partenariat Réseau Culturel s'élargit : depuis 3 ans une politique de regroupement des achats avait été mise en place. Pour 2011 un pas va être franchi : les produits spécifiques aux sites pourront être vendus sur d'autres structures adhérentes ayant une thématique proche ; ainsi 4 sites sont intéressés par notre lavande et pourquoi pas la liqueur de *coscoll*. Du travail en perspective pour les petites mains !

Mais surtout nous travaillons à développer et diversifier les animations hors scolaires. L'équipe s'étant renforcée avec l'arrivée de Muriel on peut espérer pouvoir au moins reprendre des choses laissées de côté faute de temps, et bien sûr en développer de nouvelles. L'année 2011 promet d'être active !

L'étalement de la saison est aussi un de nos objectifs : déjà les scolaires et les centres de loisirs sont moins « frileux » et viennent de plus en plus nombreux en automne et même en hiver. Il nous faut maintenant convaincre plus de clubs de 3<sup>ème</sup> âge, d'associations de randonnée, de loisirs ...

Et pour commencer nous allons proposer une « semaine de Noël » avec des visites guidées de la Tour, des ateliers pour grands et petits qui permettront de réaliser des objets parfumés à offrir, des éléments de décor de fête pour la maison ; les personnes qui achèteront auront la possibilité de faire des emballages cadeaux personnalisés avec le matériel fourni par la Tour sous les conseils éclairés des animatrices et animateurs.

Et à propos d'animations j'en profite pour faire appel à vous : pour les pots-pourris nous récupérons des fleurs ou pétales séchés (ou frais que nous ferons sécher) ; en effet après les deux mignonnes petites souris dévoreuses de pétales de roses ce sont les mites qui ont sévi cette année ! Ecorces d'agrumes, chutes de tissu, etc... seront aussi les bienvenus. N'hésitez pas à nous faire des propositions.

Toute l'équipe de l'OT / Tour des Parfums vous souhaite de joyeuses fêtes.

**Thérèse Caron**

Voilà, l'automne est bien là et les feuilles mortes se ramassent à la pelle... C'est un temps de nostalgie et de bilans, et les frimas s'annoncent. Que les saisons passent vite ! dans les rues du Village, d'énormes *buf-fades* de tramontane chassent les dernières vocalises de Juliette et Roméo qui s'accrochaient encore un peu aux recoins des ruelles... Félicitations, Monsieur Capulet, c'était fantastiiiiiiiique ! Comment oublier ces moments, et cette soirée d'averses et tous ces gens qui épongeaient et ré-épongeaient inlassablement les sièges des gradins, scrutant le ciel anxieusement, et chacun de dire, ça va s'arrêter, ça va s'arrêter... les nuées de parapluies du public qui tenait le coup et ce mot à moi confié par Olivier Hervé Bazin notre conférencier durable venu pour l'Opéra : " vous êtes vraiment un Village admirable ! " et le spectacle eut lieu, plus fort sans doute qu'un autre jour, car tous étaient tellement motivés malgré le stress météorologique.



Ce 11 Novembre a été une fois encore l'occasion de préparer la gerbe de commémoration avec les enfants de l'École. Comme à chaque fois, j'ai été accueilli par des enfants tout excités, éveillés, motivés et heureux de se livrer à cet exercice esthétique et citoyen. A chaque nouvelle séance, je les trouve plus concentrés et attentifs. Une composition florale, diable, ça ne se fait pas uniquement en plantant des fleurs et des feuillages à qui mieux mieux dans des carrés de mousse à fleurs. Aussi, malgré l'impatience des uns et des autres à disposer à tour de rôle les éléments de notre composition, nous avons pu aborder les critères esthétiques essentiels à la déco florale : la géométrie, le côté graphique, l'harmonie des formes et des couleurs, les lois numériques essentielles ont été aussi abordés lorsque nous avons élaboré le traditionnel petit bouquet qu'ils se font une joie d'offrir à la Maî-

tresse. Ce petit bouquet final qui clôt la séance est devenu au fil des interventions, un véritable rituel. Nous nous sommes quittés nous donnant rendez vous pour le 7 mai sans oublier les recommandations d'usage : veillez à protéger le Jardin des Parfums qui souffre de maintes dégradations, n'y faites pas du Land Art en y cueillant fleurs, graines et feuilles, car après votre passage, d'autres espèrent profiter avec leurs yeux de ce que le jardin peut offrir ! Je suis très ému de trouver souvent dans le Jardin des petits tableaux composés de feuilles, de branches et de fruits colorés que des petits lutins ont laissé là...Le seul ennui, est que les végétaux décoratifs du Jardin ne sont pas inépuisables et souffrent déjà fort d'une fréquentation animale devenue quotidienne et qui cause des dégâts sans précédents qui désespèrent le jardinier. J'ai donc conseillé à nos artistes en herbe de s'approvisionner en matières premières pour leurs créations au bord des chemins de campagne. A l'issue de notre création, Joëlle la Maîtresse me disait qu'elle ne doutait pas que les enfants se souviendraient toute leur vie de ces moments créatifs. Je pense bien que oui, et peut être des vocations naîtront-elles de ces moments exaltants !

A la Sainte Catherine, tout arbre prend racine, me dit Henri notre Maire qui m'avait chargé d'élaborer un Arboretum des Enfants de l'École des Trois Villages. Eh bien nous sommes sur le point de passer à la phase pratique ! Nos arbres stockés en jauge ont maintenant presque perdu leurs feuilles, encore un peu de temps et la sève sera assez descendue pour envisager de les arracher pour la plantation définitive. Les enfants se réjouissent de pouvoir planter chacun un arbre qui lui sera dédié. Nous allons bientôt nous rendre avec Henri à l'École pour leur présenter un diaporama du projet, et une présentation de chaque arbre, qui abordera les thèmes simplifiés de la biologie végétale, comment l'arbre se nourrit, se multiplie, digère la sève brute pour en faire de la sève élaborée qui nourrira son grand corps de bois et de feuilles, comment au passage il absorbe les mauvais gaz de l'air pour les transformer, se nourrir et nous produire l'oxygène qui est tant nécessaire à nos existences, comment il abrite des animaux amis de lui ; écureuils, oiseaux et parfois abeilles qui contribuent à sa survie et à sa descendance, quels sont les plus grands arbres du monde, les plus petits, les plus vieux, c'est un sujet inépuisable et je suis sûr que l'expérience sera profitable à tous. Nous voilà en somme partis pour une belle aventure, si le grand cric ne nous croque...

**Patrick le Jardinier**

# LES GENS D'ICI

Jean LLAURY



## LA MALEDICTION DE LA CASTELLANE AURAIT-ELLE A NOUVEAU FRAPPE ?

*Fabe, com i vas tú ! La Castellana maleïtida ? I des de quan ?*

Et bien, tu y vas fort ! La Castellane, rivière maudite ? Et, depuis quand ?

Mais non ! D'abord, il ne s'agit ni de la rivière, ni de la vallée de la Castellane mais de l'auberge du village ! Ensuite, ce n'est qu'une interrogation et qui plus est, au conditionnel ! Enfin, il est vrai que si Roland et Emilie les actuels tenanciers du restaurant envisagent leur départ pour la fin de l'année, reconnais que ce n'est pas le premier couple de restaurateurs à quitter l'établissement après quelques "petites" années de pratique... alors que tout semblait bien se passer !

Mais laisse-moi te conter, en quelques phrases et à ma façon, leur histoire:

Après plusieurs passages de couples de restaurateurs prometteurs qui, hélas, s'en sont vite repartis vers des horizons peut-être moins astreignants sinon plus rentables... nous pensions avoir trouvé -c'était en 2006- en *Emilie et Roland*, les perles rares espérées par les gastronomes " en culottes



courtes" de **l'école des trois villages** ainsi que par les gastronomes "tout court" attirés par Mosset et sa forêt. Et le village ne s'était pas trompé : ce sont des perles rares ! Rappelez vous leur brève odyssée : Au début des années 2000, la jeune *Emilie*, pourvue d'un BTS Tourisme, s'envole pour l'Irlande afin d'y parfaire son anglais ! Malheureusement pour la langue de *Shakespeare*, c'est en Irlande qu'elle va rencontrer son futur compagnon, *Roland*, un Français qui officie en qualité de second de cuisine dans un grand restaurant irlandais... tout en conservant l'accent de son Roussillon natal.

En 2002, le couple quitte l'humide Irlande et ses saumons sauvages (*Roland* a dû un peu regretter) pour la Guadeloupe et son volcan actif ; et là, après 2-3 années de pratique antillaise, *Roland* se voit décerner le titre de "Meilleur Chef Gastronomique" de la Région. Ça valait le déplacement, non ?

Arrive Avril 2006 ... et le coup de foudre pour Mosset et son Auberge !

Immédiatement, le jeune couple, motivé, se met en action : au départ, l'établissement "ouvre" de 8 h à plus de minuit, 6 jours sur 7 (soit 96 h par semaine) avec, en prime, l'estomac des gamins de l'école à combler dans la diversité et le plaisir !.

Dans la foulée, leur *auberge de la Castellane*, de plus en plus reconnue, obtient le label "bistrot de pays".

Vu de l'extérieur, tout semble aller pour le mieux dans le meilleur des mondes ! La preuve : la naissance, à quelque deux ans d'intervalle, de deux charmants bambins, *Robin* et *Marin*, soit deux élèves en devenir pour **l'Ecole des trois villages** cette école de la République dernier bastion d'un village qui -et c'est bien naturel- ne veut pas mourir !

J'ajouterai que *Roland* en sus d'être d'un excellent "chef"-avec *Emilie* pour le "second" efficacement s'avère être un fin pêcheur ( record : fario de 45 cm !) ainsi qu'un redoutable Nemrod capable de traquer, seul ou avec son ami Toni, chevreuil, isard, cerf ou sanglier ...

Alors, me direz-vous ! Pourquoi vouloir quitter ce petit paradis ?

Cet Eden ne serait-il que dans les apparences ? Certainement pas ; mais examinons d'un peu plus près la situation de notre jeune couple de restaurateurs !

Dans un premier temps, et malgré la charge de travail : restaurant scolaire, restaurant gastronomique, bar, soirées et repas à thème, réveillons divers... *Emilie et Roland* qui ne comptent pas "leurs heures" peuvent faire face sans pour autant rouler sur l'or.

Cependant, les naissances successives de *Robin* puis de *Marin* ont pour conséquences bien naturelles de faire d'*Emilie* de plus en plus une maman doublée d'une épouse et de l'éloigner de sa fonction de "second" de *Roland* "chef de l'auberge de la Castellane" !

Pour pallier ses absences en cuisine et dans la salle, il faut embaucher du personnel que ce soit à l'auberge ou en qualité de "nounou".

D' où des charges nouvelles s'ajoutant à l'achat des matières premières, à celui d'un poêle afin de réchauffer, à la mauvaise saison, l'atmosphère du bistrot de pays, aux divers impôts, à la location, à l'entretien (dans la mesure du possible) des locaux, aux dépenses d'électricité qui croissent sans cesse ...

Le chiffre d'affaire annuel "tourne" autour de 140 000 Euros, ce qui est loin d'être négligeable surtout quand on est un jeune couple volontaire et talentueux ... mais ne perdons pas de vue que *Roland* est là en qualité de simple locataire ; le fonds de commerce ne lui appartient pas !

De plus, lorsqu'on se retrouve à quatre avec deux enfants à élever et à aimer, le temps ne s'écoule pas de la même manière, travail et argent n'ont plus la même valeur, l'Avenir est à assurer... et très vite vient l'heure du choix !

*Ou je poursuis mon bonhomme de chemin, vaille que vaille, en naviguant au plus près entre les atteintes et contraintes des restaurations (gastronomique et scolaire) de qualité à l'auberge de la Castellane... mais dans ce cas, qu'en sera-t-il de cette vie familiale épanouie dont nous rêvons Emilie et moi ? Ou bien, je change légèrement de cap en essayant de faire bénéficier de plus jeunes que moi (du moins dans le métier) du savoir faire et de l'expérience acquis en Irlande, en Guadeloupe et à Mosset... bref, en tentant de devenir un pédagogue, formateur en cuisine...avec des horaires me permettant de prendre le temps d'éduquer, de guider et de voir grandir mes enfants ! Et c'est ce choix que nous avons fait Emilie et moi!*

*Moyennant une année de Formation Pédagogique dans un centre type INFA (Institut National de Formation pour Adultes) je puis envisager de me retrouver Enseignant Formateur par exemple dans une CCI (Chambre de Commerce et d'Industrie), un Lycée Professionnel ou tout autre structure de Formation aux métiers de la bouche...*

*Mais quelle que soit ma nouvelle situation, il n'est pas question pour nous de quitter Mosset, ses habitants et la vallée ; nous nous y "sentons" bien ! d'ailleurs, j'ai déjà en poche les clés de notre nouvelle location.*



### LA MORT DU HUIT CORS DE LA GRANDE MOUILLERE

Jean Llaury

Avec Septembre, débute à Mosset et ailleurs la saison de la chasse !

Naguère , c'est-à-dire jusque dans les années 50, avant l'introduction, par le docteur Delisle, du virus de l'effroyable Myxomatose, le lapin de garenne abondait dans la vallée et il représentait alors, avec le lièvre, très présent dans les alpages, et les perdrix rouges et grises, la base de la chasse dans notre monde rural.

Aujourd'hui, avec le sanglier plus ou moins autochtone, l'isard cantonné (pour l'instant) sur le Madres, c'est le gros gibier nouvellement introduit tel que cerfs et biches, chevreuils et chevrettes (peut-être mouflons ?) qui fait le bonheur de plusieurs équipes de chasseurs dont l'une a pour nom "la Maffia"\*...

Cependant, la chasse au gros gibier ne se pratique plus, systématiquement, en battue nombreuse ; il est possible de le chasser en solitaire, voire à deux ou trois, à l'approche ou à l'affût... C'est une telle chasse dont les protagonistes sont Roland et Toni, les deux amis mossétans, que je vais tenter de vous faire vivre !

Lentement, avec peine, car les pluies de la veille avaient encore agrandi les ornières de l'ancienne piste forestière tout en les dissimulant sous des mares d'eau boueuse, la voiture verte s'enfonçait dans la forêt en direction de cette immense mouillère dont rêvaient depuis la dernière saison de chasse Roland le restaurateur de la Castellane, conducteur attentif à déjouer les pièges du parcours et Toni, son camarade de traque, scrutant les bas côtés de ce mauvais chemin, à la recherche de l'embranchement qui devait les mener à bon port c'est-à-dire à quelques encablures de la fameuse mouillère.

Mais qu'avait-elle de fascinant cette mouillère si convoitée des chasseurs de gros gibier ?

D'abord, elle était unique dans la région par sa taille : pensez donc, un énorme bassin de plus de cent mètres d'un bord à l'autre !

Et surtout, elle représentait, comme le montraient labours et traces diverses inscrites dans l'humidité des petites clairières s'ouvrant au milieu des joncs et autres plantes des marais, un lieu de "gagnage" et de passage privilégié par nombre de petites hardes de cerfs, familles de chevreuils et "hordes" de sangliers...

Et c'est là, qu'en ce jour d'Octobre 2010, nos deux nemrods avaient prévu de se poster ; ils espéraient "poser" une des deux bagues en leur possession soit à une biche, soit à un cerf !

Roland, le premier, se décida pour un abri formé par l'entassement de quelques blocs de granite (un tarter) dominant la mouillère ; Toni, lui, prit l'affût à quelque centaine de mètres de son ami ; de là il embrassait une bonne partie du marécage ainsi que le bois de pins clairsemés qui le prolongeait... Et l'attente silencieuse, immobile et tendue débuta...

Imperturbablement, les heures s'écoulaient et tout aussi imperturbablement la mouillère restait silencieuse, vide, sans aucun signe de vie. *Que c'est long !* se disait Roland tout en fouillant en vain les abords de ses jumelles ! En désespoir de cause, se sentant proche de l'ankylose, il décida d'aller se concerter avec Toni : *on arrête l'affût ou on poursuit la chasse ?*

Mais il n'avait pas parcouru une vingtaine de pas qu'un bruit furtif, frôlement léger, le fit stopper puis se retourner ! Comme dans un rêve, là, sur sa gauche, à une trentaine de mètres, émergeant d'un bouquet de

joncs, il aperçut un daguet \* suivi d'une biche puis d'une seconde ... déjà la carabine se levait lorsque, surgissant de la forêt toute proche, en un trot à la fois tranquille et puissant, le cerf apparut, royal, tête relevée, arborant fièrement sa ramure de "bois".

Au premier tir de carabine, l'animal accusa le coup, rua... mais poursuivit son trot ! Au deuxième, expédié à une cinquantaine de mètres, nouvelle ruade... sans changement d'allure ! Au troisième, envoyé alors que le cerf sortant de la mouillère commençait l'ascension du versant boisé et allait disparaître, Roland le vit à nouveau stopper, lancer une nouvelle ruade puis poursuivre son chemin pour s'évanouir derrière les pins.

*C'est pas possible ! Je suis certain de l'avoir touché et il continue...*

C'est alors que le claquement sec de la carabine de Toni retentit. *Tu l'as eu ?* s'écria Roland !

*Je ne sais pas ; il était loin mais il s'est arrêté juste au sommet !*

En effet, là bas, sur les hauteurs, semblant les narguer, l'animal faisait une pause ; de rage, Roland l'ajusta une quatrième fois, appuya sur la détente et...le cerf disparut derrière le dôme de verdure !

Lorsque les deux amis, en nage et quasiment persuadés de leur échec, arrivèrent au sommet de la butte, il furent tout surpris que dis-je abasourdis de découvrir, au pied d'un jeune pin; leur bête de chasse étendue de tout son long...

En vérité, un beau cerf, un superbe "huit cors" comme le montraient les "bois" portant chacun quatre ramifications... sur son flanc gauche; trois impacts rougissants...la trace des trois premières balles de Roland !



#### Notes :

\***Étapes de la vie d'un cerf** d'après "la vie des animaux" de Léon BERTIN Librairie Larousse :

Jusqu'à l'âge de 6 mois, il s'agit d'un **Faon**

Ensuite, le jeune cerf devient un **Hère** ; son cou se couvre de longs poils clairsemés "à l'instar d'un grand collégien de quinze ans boutonneux, à la barbe précoce"; l'expression "pauvre hère" qui désigne "un misérable" vient de là !

Entre un et deux ans, sur deux petites bosses apparues au sommet du crâne, apparaît un bourgeonnement qui s'ossifie et prend la forme d'une "dague" (sorte de petit poignard) d'où le nom de "**daguet**" désignant un jeune cerf âgé de 2 ans.

Entre 2 et 3 ans, après avoir "refait" ses bois, on a affaire à une "**deuxième tête**" puis, entre 3 et 4 ans, c'est une "**troisième tête**" ; le "**huit cors**" de Roland lui, serait, d'après moi, une "**quatrième tête**" soit un animal âgé de 4 à 5 ans...

Un cerf devient "**dix cors**" entre 6 et 7 ans !

"**gagnage**" : endroit de la forêt où se restaurent les grands animaux.



# I si cantéssim ?

Jean MAYDAT

**Un grapat de cants catalans**

**De si on cantava ?**

**Une poignée de chants catalans**



\*Un chant de Noël à deux titres : *Allà sota una penya* (Là sous un rocher), ou *El dimoni escuat* (Le démon sans queue), c'est selon la chorale qui l'interprète, mais ce *cant de Nadal* est inscrit à juste titre au répertoire des ensembles vocaux les plus renommés. En voici la traduction résumée en français : « Là sous un rocher est né le petit Jésus, tout nu, tout nu, qui est le fils d'une mère vierge et est à moitié mort de froid... / Le bon Joseph lui dit, Jésus, tu as froid, pauvre petit, pauvre petit ! La Vierge a répondu : faute de manteau... / Des bergers arrivaient vers minuit, cric-cric, cric-cric, Voyant que tous y allaient, du grand jusqu'au plus petit... / Les bergers s'enthousiasment et dansent tout en sonnant, galant, galant, ballets et contredanses pour réjouir l'enfant... / Près de là passait un démon sans queue, patrip, patrap, entendant tant de vacarme il est entré... / Les bergers en le voyant se jettent sur lui et le battent tellement qu'ils le laissent à moitié mort, patim, patum... ». À présent que vous savez tout, il ne vous manque plus qu'à chanter ce beau chant de Noël, *en català és clar !*



## *Allà sota una penya (El dimoni escuat)*



*allègrement*

1. A - llà so-ta u-na pe-nya n'és nat el Je-su-set, nu-et, nu-  
 et, A - et, que és fill de ma-re ver-ge i es-tà mig mort de  
 fred, nu-et, nu-et, i es-tà mig mort de fred.



- I -

*Allà sota una penya  
 n'és nat el Jesuset,  
 nuet, nuet, (bis)  
 que és fill de mare verge  
 i està mig mort de fred,  
 nuet, nuet,  
 i està mig mort de fred.*

- III -

*Pastors hi arribaren  
 allà a la mitjanit,  
 cric-cric, cric-cric, (bis)  
 Veient que tots hi anaven,  
 del gran fins al més xic,  
 cri-cric, cri-cric,*

- V -

*A prop d'allí passava  
 un dimoni escuat,  
 patrip, patrap, (bis)  
 sentint tanta gatzara  
 a dins se n'és ficat,  
 patrip, patrap,*



- II -

*El bon Josep li deia :  
 -Jesús, que esteu fredet,  
 pobret, pobret ! (bis)  
 La Verge responia :  
 -Per falta d'abriguet,  
 pobret, pobret,  
 per falta d'abriguet.*

- IV -

*Els pastorets s'engresquen  
 i ballen tot sonant,  
 galant, galant, (bis)  
 ballets i contradanses  
 per fer alegrar l'Infant,  
 galant, galant,  
 per fer alegrar l'Infant.*



- VI -

*Els pastorets en veure'l  
 s'hi tiren al damunt,  
 patim, patum, (bis)  
 i tantes n'hi mesuren  
 que el deixen mig difunt,  
 patim, patum,  
 que el deixen mig difunt.*

**Patum !**

**Références :** - CD *Chansons traditionnelles de Catalogne* - Orfeo Català - HMI 1907006 (Harmonia mundi - 1992).  
 - CD *Cançó Tradicional i Popular Catalan* - Cor Lieder Càmera Sabadell - LMG 2030 (La mà de guido - 1998).

## Perspectives d'avenir à Mosset- Cycle 2

Atelier de réflexion stratégique accompagnée

- Le projet d'installation de panneaux solaires sur la commune de Mosset -

Un atelier de réflexion stratégique accompagnée s'est déroulé le 6 Novembre 2010 à la salle polyvalente de Mosset de 17h30 à 20H30. Les habitants de Mosset avaient été invités à participer (affiches, article dans l'Indépendant). Cet atelier a eu lieu à l'initiative de Monique Fournié, la grand-mère de Cécile. Merci au Ciné-club de Mosset qui a organisé la veille, la projection du film de la conférence du Cycle1 en février 2010. Un grand merci aussi à Patrick Disperier (Office du Tourisme) pour sa précieuse aide logistique.

Cet atelier a regroupé une cinquantaine de personnes.. Nous remercions tous les participants pour y avoir consacré de leur temps et pour s'être prêtés au jeu !

Dans un premier temps, un exposé a donné la perspective globale de l'énergie, du développement durable et du cas de Mosset. Il a été suivi par la présentation de la vision de Mosset. A partir des idées issues de l'atelier de février 2010, une synthèse a été réalisée. Elle permet de structurer d'une part la raison d'être et les valeurs de Mosset et d'autre part les objectifs prioritaires mis en avant par les habitants pour atteindre cette vision de Mosset en 2020. Le tableau original est disponible à la mairie de Mosset. Vous y retrouverez les papiers originaux, découpés et organisés, sous la forme d'un panneau.

La suite de l'atelier a pris la forme du « Jeu des 6 chapeaux ». C'est une technique d'animation qui permet à tous les participants d'être dans le même état d'esprit en même temps pour examiner une question ou un projet déterminé. Ici, il s'agissait d'apporter vos éléments de réponse à la question :

*En quoi et comment le projet d'installation de panneaux solaires pourrait contribuer à atteindre la vision de MOSSET ?*

**Le chapeau rouge, l'émotion** : chaque participant a pu s'exprimer: *En venant à cet atelier, comment vous sentez-vous, quel est votre état d'esprit en un mot?*

**Le chapeau blanc** a été porté par Olivier Hervé-Bazin pour rapporter les faits collectés auprès du maire Henri Sentenac, de Jean Not et de la lecture des dossiers disponibles en mairie.

Ensuite tous les participants ont été invités à porter le **chapeau noir, la critique négative**. *Lorsqu'il porte le chapeau noir, le penseur fait des objections en soulignant les dangers et risques qui attendent la concrétisation de l'idée. C'est l'avocat du diable! C'est la prudence, le jugement*

*négalif. Les participants devaient répondre à la question Qu'est ce qui pourrait aller mal avec le projet de panneaux solaires? Regardez avec méfiance, sur la défensive et regardez ce qui pourrait ne pas fonctionner!*

Puis ça a été le tour du **chapeau jaune, la critique positive**. *Lorsqu'il porte le chapeau jaune, le penseur admet ses rêves et ses idées les plus folles.. C'est le soleil et l'optimisme. Cette fois-ci les participants devaient trouver et imaginer Quels sont tous les bénéfices liés à ce projet et la valeur qui y réside ? Pensez positivement! Relaxez-vous, ouvrez votre esprit.*

Pour le **chapeau vert, la créativité**, les participants ont travaillé par table de 6 personnes. *Lorsqu'il porte le chapeau vert, le penseur provoque, recherche des solutions de rechange. Il s'inspire de la pensée latérale, d'une façon différente de considérer un problème. Il sort des sentiers battus et propose des idées neuves. Tournez le projet sens dessus dessous. Comment faire autrement, il y a-t-il d'autres voies?*

Et finalement, le **chapeau bleu, l'organisation** : *c'est le meneur de jeu, l'animateur de la réunion qui canalise les idées et les échanges entre les autres chapeaux.* Bravo à tous les participants pour avoir joué le jeu ! Le chapeau bleu a pris aussi la forme d'un compte-rendu que Cécile et Olivier Hervé-Bazin ont transmis au conseil municipal. Ce compte rendu contient le tableau de synthèse des risques et des opportunités.

L'avantage de cet atelier est que tous ces risques, ces opportunités et idées créatives sont neutres de jugement. Ils ne sont pas émis par une personne en particulier. Ils sont le résultat d'une séance collective de réflexion et d'analyse structurée du projet. Maintenant, c'est au conseil municipal de prendre en compte ces éléments dans la poursuite du projet.

Une réunion publique avec la participation de l'entreprise VSB-Energies nouvelles, sera organisée d'ici la fin de l'année à l'initiative du conseil municipal. Le résultat du travail effectué lors de cet atelier peut servir de base commune pour les discussions et les échanges à venir.

Cécile et Olivier Hervé-Bazin  
**C2O Vers un avenir durable**  
www.c2o-ad.com  
cecilehervebazin@c2o-ad.com  
olivierhervebazin@c2o-ad.com  
tel. 06 28 07 95 52

Le chapeau vert





Principe de durabilité n°1		Principe de durabilité n°3	
Chapeau Jaune -Produire une énergie propre et renouvelable	Chapeau Noir - Risque sur les matériels utilisés - Gaspillage à cause du matériel obsolète - Perte d'énergie lors du transport de l'énergie	Chapeau Jaune	Chapeau Noir -Pastoralisme (descente des troupeaux) -Impact paysager, visuel et esthétique -Création d'une nouvelle voie d'accès goudronnée -Création d'une tranchée pour le raccordement -Risque sur le captage des eaux -Geler un terrain communal pendant 5 ans -Faillite de l'entreprise : pas de remise en état du terrain
Principe de durabilité n°2		Principe de durabilité n°4	
Chapeau Jaune Recul du nucléaire Diminuer les déchets nucléaires	Chapeau Noir Se tromper sur le choix de la technologie Maintenance et recyclage des batteries Impact écologique à cause de la grêle par dispersion des éléments chimiques Pollution générée par les travaux, l'installation et la maintenance des panneaux solaires Démontage et recyclage Risque électromagnétique (plantes, animaux, humains)	Chapeau Jaune -Montrer l'exemple -Publicité pour Mosset -Utilisation par Mosset de l'énergie renouvelable -Pédagogie pour les enfants -Donner des emplois -Diminution de la facture EDF -Contribuer à la vie et au développement durable à l'échelle mondiale -Utiliser l'électricité pour des transports électriques -Communiquer -Faire les choses en conscience -Un premier pas pour que Mosset soit plus éclairé -Exemplarité sur une solution novatrice -Générer des revenus pour la commune -Implication des habitants -Ouvrir la porte à d'autres énergies -Bien des générations futures -Etat d'esprit responsable -Echanger des idées sur l'énergie -Lancer la réflexion sur le photovoltaïque privé -Obtenir un label écologique pour le village -Augmenter le tourisme -Participer à la réussite financière d'une entreprise allemande -Amélioration de la qualité de vie par la compréhension du sujet -Augmenter les connaissances -Réflexion, communication, participation	Chapeau Noir -Perte de la tranquillité de Mosset -Diminution de la qualité de vie -Perte de réputation -Travaux qui gênent les habitants/ impact sur la vie de la vallée -Expropriation des privés pour l'acheminement de l'électricité ou pour la création d'une piste -Une décision trop rapide -Incompréhension -Entreprise allemande : manque de communication -Mécontentement entre les habitants -Risque social -Insécurité financière -Chute du prix de rachat par EDF/ rentable ou pas -Perdre 150.000€/an -Risque d'agrandissement et d'essaimage de l'entreprise -Déséquilibre entre le gain et le bouleversement sur les plans financier et social -Diminution des finances et du rendement car matériel obsolète -Pas de revenus pendant 6ans (études+31 janv) -Les banques s'effondrent, insécurité de la valeur monétaire -Retrait financier de l'entreprise à cause de la diminution de la rentabilité -Risque de partialité si l'entreprise fait les études -Conditions éthiques du travail sur la production des matériaux et le recyclage





### Le pain

Le CML (Centre Méditerranéen de Littérature) a lancé, autour de l'histoire du pain en Méditerranée une série de manifestations littéraires. La première avait pour cadre Cucugnan et son moulin. Ce fut l'occasion de rencontrer Jean-Philippe de Tonnac auteur d'un passionnant ouvrage, le **Dictionnaire universel du pain**, édité chez Robert-Lafont.

L'histoire du pain, une bonne occasion pour le Journal des Mossétans de rendre hommage aux boulangers qui se sont succédé au village depuis Julien Corcinos (père et fils) jusqu'à nos « épiciers boulangers » William et Claire, en passant par les familles Sarroca, Ballot puis Tony et Yvette Nunez.

Pour illustrer cet hommage, nous avons retrouvé un émouvant poème de **Michel Perpigna**, le poète de la Crouette.

#### El pa

El pa, un pa, dos pans,  
Una llesca tallada  
a la bola pastada,  
Obratge de les mans.

Del bon matí estel,  
Rodó com una lluna  
Plena i dibuixada  
I caiguda del cel.

Espiga de forment,  
Gra de segol o blat  
Amb la mola esllomat,  
A la gràcia del vent.

Mescla d'aigua i farina  
Eixit de la pastera  
I cuit a forn de pedra  
Amb foguera d'alsina.

Olor de pas calent  
Posat a sota el braç,  
Esperit que dona pas  
I anima la gent.

El pa, un tros de pa,  
Pel pobre que té gana  
Es la vida d'un dia  
I l'esper d'un demà.

#### Le pain

Le pain, un pain, deux pains,  
Une tranche coupée  
Dans la miche levée  
Ouvrage des deux mains.

Etoile du matin  
Ronde comme une lune  
Pleine, à la croûte brune  
Patinée de satin.

D'un épi de froment,  
Grain de seigle ou de blé,  
Par la meule écrasé  
Sous les ailes du vent.

Pâte d'eau et farine  
Issue d'un vieux pétrin,  
Cuite au petit matin  
Sur une braise fine.

Bonne odeur du pain chaud  
Posé sous une aisselle,  
Qui ranime les ailes  
Du plus petit oiseau.

Donnez un bout de pain  
Au pauvre qui réclame,  
Il enlumine l'âme  
Et offre un lendemain

*André Roger et son épouse Chantal partagent leur semaine entre Mosset et Toulouse où André occupe un poste de Juge depuis son retour de Guadeloupe.*

*Au cours d'une balade avec quelques amis, l'un d'entre eux lui posa la question suivante : « dis-moi, toi qui es juriste, je me promène dans une forêt privée où j'ai trouvé quelques cèpes placés dans un sac à dos. Un garde arrive et m'intime l'ordre d'ouvrir mon sac. Puis-je sans m'exposer à des poursuites, refuser d'obtempérer ? »*

Un Mossetan amateur de champignons m'a posé la question suivante:

Je me promène dans les bois de Cobazet où j'ai trouvé quelques cèpes que j'ai placés dans mon sac à dos. Un garde de Groupama surgit et m'intime l'ordre d'ouvrir mon sac. Que dois-je faire ?

Il n'est évidemment pas interdit de bredouiller des excuses, d'ouvrir son sac et de se prendre un PV pour ramassage de champignons malgré l'interdiction (il paraît que ce serait interdit dans cette magnifique forêt privée...) . Mais payer jusqu'à 150 euros pour quelques cèpes, ça peut paraître un peu cher....

(Attention, pour une grosse cueillette, ça peut être beaucoup plus cher et cela n'entraînera aucune indulgence de la part du rédacteur de ces lignes )

Il y a mieux à faire :

D'abord demander au garde qu'il présente sa carte de « commission ». Tout garde particulier doit en effet prêter serment devant le tribunal de grande instance ou le tribunal d'instance et être agréé par le préfet qui lui délivrera une carte d'agrément. Dans l'exercice de ses fonctions, le garde particulier est tenu de détenir en permanence sa carte ou sa décision d'agrément et de la présenter à toute personne qui lui en ferait la demande.

Il doit également faire figurer de manière visible sur ses vêtements la mention de "garde particulier" ou "garde-chasse particulier" à l'exclusion de toute autre. (Art. R. 15-33-29-1 du code de procédure pénal)

Il ne peut porter aucune arme, à l'exception de celles nécessaires à la destruction des animaux nuisibles, ni aucun un insigne définissant un grade, un emblème tricolore, un képi, ou insigne et écusson faisant référence à une appartenance associative, syndicale, politique ou religieuse.

(pas de gendarmes ni de curés dans nos forêts !)

Notre garde est en règle ?

Il faut alors poliment refuser d'ouvrir son sac. (Toujours rester poli avec les autorités !)

Eh oui, un garde particulier ne peut ni vous fouiller ni fouiller dans votre sac car la jurisprudence assimile cette opération de fouille à une perquisition, opération réservée aux officiers de police judiciaire et très encadrée par le Code de procédure pénale.

Seul un agent de l'ONCFS pourrait procéder au contrôle des sacs et poches pouvant contenir du gibier aux fins de contrôles.

Et encore ! Les agents de l'ONCFS n'interviennent qu'en matière de contrôle des infractions de chasse et en aucun cas il ne peuvent « fouiller » directement. Ils demandent simplement à la personne de lui présenter les sacs et de les ouvrir.

Ainsi, notre Mossetan, après avoir juré qu'il ne recommencerait pas, devrait pouvoir rentrer se faire cuire une bonne poêlée de cèpes à la maison.

Ceci n'est en rien une incitation à commettre la contravention. Il faut limiter ses activités de ramassage aux bois communaux où la cueillette est autorisée.

Quoique... comme l'alcool, seul l'abus de champignons devrait être interdit.

El juge

# Chronique du talc 4.

ou  
Extraits DU COURRIER DU BARON DE CHEFDEBIEN  
de 1883 à 1918

par Fernand VION

Comment vont les affaires ? **On abat des arbres** dans la forêt de Covazet pour en faire des traverses. La **machine à scier ces traverses** est opérationnelle et les traverses sont bien faites. Bertrand qui **pose les voies** ne fait pas correctement son travail mais, pour ne pas le vexer, on le menace de devoir en faire l'entretien dans les années à venir : il rectifie son mode opératoire. On reçoit les rails des forges ainsi que des wagonnets malheureusement endommagés et on pose les voies **depuis le Caillau vers Covazet**. L'hiver approche...

**27/10/1885** – Une longue lettre informe le Baron que Méra a été surpris d'apprendre que le wagon de la carrière n'a pu être utilisé car les roues sont trop écartées et que les premiers wagonnets à livrer ne sont pas encore arrivés. L'ingénieur s'explique : « *ou mon mécanicien, dont j'ai la lettre d'envoi (que j'ai reçue à Courbazet) m'a trompé, ou le ch. de fer est en litige.* » Il regrette de n'avoir pu assister aux essais de la machine à scier qui n'ont pas donné toutes les satisfactions attendues : volant pas assez lourd et tige de piston tordue car trop faible : il fera sa réclamation aux forges qui l'ont construite.

que la traction par bœufs, une locomotive de 3,2 tonnes qui servait dans une exposition et qui coûtait neuve 11425Fr<sup>s</sup> cédée à 8000Fr<sup>s</sup>, lui semble trop chère, une autre locomotive trop lourde et trop large de voie et beaucoup de rails d'occasion pour finir par : « *je crois que de cet aperçu, les câbles pour la traction du plan incliné seront seuls à considérer* ». [Cette dernière remarque très intéressante permet d'en déduire que ce fameux plan incliné de Campôme serait un « traînage par câble » c'est-à-dire une voie ferrée très inclinée avec des wagonnets tirés par câble car aucun bœuf ni aucune locomotive ne pourrait retenir ces wagonnets dans une pente de 15° (ils descendent chargés)]. Parlant de l'élaboration de la poudre à l'usine, il dit s'être occupé de broyeur pulvérisateur pour talc et qu'une maison de Grenoble, qui fait des broyeurs à ciment, serait prête à faire des essais sur 2 à 3 tonnes de matière brute pour déterminer la force motrice, le poids et le prix résultant. Pour terminer sa lettre très hétéroclite qui lui soulève des questions et demande des choix, il conclut par « *je n'ose pas vous demander ces renseignements, mais si vous pouviez me les procurer, vous m'obligeriez beaucoup.* »

**31/10/1885** – Un gros litige existe entre le poids des rails et la quantité de crampons [attaches de rail] demandés et livrés. Méra annonce « *à nous maintenant de prouver qu'elle [la forge] a livré 4500kg en moins et 10000 crampons en plus* ». C'est la gare de Prades qui va pouvoir trancher car la pesée de réception y a été faite. Autre

problème, des wagonnets auraient subi des dégâts lors de la livraison : « *Pour les wagonnets, n'oubliez pas que c'est de la ferronnerie et non de la mécanique. Il me tarde que vous puissiez en faire l'épreuve à l'usage pour dissiper le mauvais effet résultant de cette chute* ».

**10/11/1885** – Méra envoie au Baron le plan d'ensemble du plan incliné sur Campôme [nous n'en avons pas de copie] et « *le prix de revient de la fourniture, calculé par économie, sur une seule voie pour la montée et la descente* ». Toujours à la recherche de matériel d'occasion, il a trouvé en Belgique une locomotive à voie de 0,60m de 12 chevaux pour 6000F qui lui semble intéressante. Le contentieux avec la société des Mines et forges d'Allais est réglé : « *... elle accepte un rabais de 4000kg de rails sur sa facture générale, le calcul proportionnel basé sur les vérifications de la gare se monte à 4100Kg, le litige est ainsi terminé et la solution acceptable* ».

**15/11/1885** – Des fabricants ont envoyé au Baron, comme modèle de réalisation, trois brûleurs à gaz en stéatite en trois pièces filetées et mastiquées ensemble. Les Allemands les livrent en gros à un franc la pièce. Méra dit avoir vu à la Compagnie du gaz la stéatite brute qui sert à leur confection et « *elle m'a paru semblable à la vôtre* ». Peut-être un débouché intéressant pour la stéatite de Chefdebien ?

**20/11/1885** – Méra remercie le Baron pour lui avoir envoyé le mémoire. Il dit en faire une copie pour M. Ckiandi [2<sup>e</sup> intéressé par la propriété à vendre ?] et sans rien dire à M. Thomas [1<sup>er</sup> postulant !]. M. Thomas est venu s'entretenir avec M. Méra : « *nous avons longuement causé sur tout ce qui concerne les revenus de la propriété de Mosset et ... surtout pour se renseigner sur l'existence réelle des moyens de transport...actuellement sans chemin de fer, le **bénéfice est déjà fort convenable**, que serait-ce [sic] lorsque les 12km et leur ramification à la plaine seront finis ! Il ne m'a pas caché que **dans le pays il lui aurait été dit que jamais on ne pourrait franchir***

*économiquement de pareilles distances sur de pareils chemins, que les naturels du pays feraient tout leur possible pour faire échouer la réussite, etc. Il ne m'a pas été difficile de lui prouver le contraire...* »

L'entretien s'est terminé sur une très bonne impression de Méra qui dit « *M. Thomas vous sera certainement utile* ». Il dit aussi voir MM. Schlesing [clients] pour savoir comment ils envisageront l'affaire du talc - véhicule du sulfate de cuivre- et « *si réellement le sulfate de cuivre combat efficacement le Mildew [sic] et que cette maladie persiste longtemps, je crois que votre idée sera très rémunératrice* ». D'autre part, un industriel du Gaz de Marseille demande s'il est possible de faire des tuyères en talc et mêmes des cornues. Un ami de Méra lui propose la vente à Marseille d'un « *fort lot de talc blanc* » pour la Savonnerie. Comme il est sur place, il lui propose de partager la commission ou de lui indiquer un courtier. Mais Méra suggère au Baron d'acheter ce talc à un bon prix et de le confier à M. Bassères « *qui craint de ne pouvoir tenir tête tout l'hiver aux demandes et aux marchés. D'autre part d'où provient ce talc ? Serait-ce le courtier de Perpignan [le notre] qui, acculé et surchargé, livrerait à des prix pareils pour faire de l'argent quand même ?* » Peut-on parler de cette affaire avec M. Salètes ? « *... et s'il ne s'entendait pas avec son courtier, je pourrai prendre par exemple un magasin de dépôt que je dirigerai provisoirement avec un jeune employé* ».

Pour terminer il propose d'envoyer sous peu un croquis d'une locomotive qui permet de remonter 9cm de rampe [une pente de 9cm par mètre], « *ce qui est beaucoup pour ces machines et que l'on n'aura pas d'Estarté au Caillau sauf peut-être à la Fontaine de la Barbère, mais qui devrait être diminuée en traversant le champ d'avoine... comme je l'avais demandé à Carbone.* » En post scriptum : « *Le choléra ne vous occasionne-t-il pas d'ennuis à Prades ?* »

A suivre



## TRESORS DE LA NATURE (Suite)

*Toujours d'après L. CONILL Instituteur Botaniste Vernétois (1910).*

Ce mois-ci, dans le cadre "des Trésors de la Nature", je vais vous entretenir, essentiellement, de plantes comestibles et médicamenteuses " de saison", communes dans nos jardins ou à proximité du village :

### LE FIGUIER o LA FIGUERA

Origine : Formé du grec *suké*, puis du latin *ficus*, ces deux noms servant à désigner *le figuier*.

Noms : **Ficus carica L. Fiquier commun.**

Habitat : Cultivé de la plaine à 650-700 m d'altitude, *celle de Mosset paraissant être la maximale.*

Propriétés : Les fruits frais ou séchés sont nutritifs. Une infusion de figues séchées dans le lait calme la toux, les angines, les inflammations de poitrine. Le suc, âcre, fait disparaître les verrues, les cors aux pieds ; il entre dans la composition de l'encre sympathique ou encore invisible ; les mots écrits avec cette encre n'apparaissent qu'en présentant le papier à l'action de la flamme d'une bougie...mais, attention !

*Les figues se congèlent parfaitement et peuvent entrer, l'hiver venu, dans nombre de recettes telles le lapin aux figues (voir Renée Planes).*

Cependant, en catalan, une autre plante a hérité du nom de Fiquier ; il s'agit de cet arbuste d'origine africaine que Conill nomme **La FIGUERA DEL DI-MONÍ** littéralement **LE FIGUIER DU DIABLE**.

En fait, c'est le **Ricin commun Ricinus communis** dont les graines contiennent une huile grasse et douce connue sous le nom d'huile de ricin. Ce purgatif est employé à la dose de 8 à 10 g pour les enfants en bas âge et de 50 à 60 g pour les personnes adultes. Le mauvais goût de l'huile la fait souvent repousser par les enfants. *Entre l'huile de foie de morue (reconstituante) et celle de ricin(purgative) que nous imposait notre mère, ce n'était pas la joie pour les petits enfants que nous étions à la fin de la dernière guerre ...*



Voici d'ailleurs, toujours d'après Conill, une des meilleures façons de l'administrer : préparez une tasse de bouillon léger, très chaud et très salé ; mêlez-y l'huile et après avoir bien remué, faites avaler... *En vérité, avaler ces potions relevait de la torture ! Même si un petit verre de **Quintonine** venait en adoucir l'acreté !*

Enfin, les graines pilées, en cataplasme, enlèvent le hâle du soleil. Les feuilles bouillies sont employées contre les maux d'yeux.

*Dans la plaine, le Ricin est une plante d'ornement des jardins et pelouses.*

### **LE LIERRE GRIMPANT ou HEURA**

Noms : **Hedera helix L.** Lierre grimpant.

Habitat : Très commun sur les murs, les troncs d'arbres... de la plaine jusqu'à 1200 m d'altitude. Fleurit en Août.

Propriétés : Les feuilles, cuites dans l'eau ou le vin, améliorent les ulcères et les plaies de toute nature ; en infusion dans du vinaigre, elles guérissent la gale.

Les baies sont purgatives mais il ne faut pas en abuser ; en décoction, elles donnent une teinte noire pour les cheveux.

Mélangées aux rations alimentaires, les feuilles donnent de l'appétit aux moutons.

En ce mois d'octobre, les abeilles survivantes (voir JdM N°75) se "rabattent" sur ses fleurs en ombelles qui ornent, avec les grappes de la Clématite et les grappes nouvelles de Lilas d'Espagne (Centranthe rouge), les murettes de nos jardins.

Dans l'Antiquité, le lierre symbolisait l'Amour fidèle : ***Je meurs où je m'attache !***

*Dans le cas de certains arbres "cramponnés" par cet amoureux fidèle, l'attachement se termine souvent par la mort de l'être "aimé".*



### **LE NOYER o EL NOGUER o LA NOGUERA.**

Origine : Formé du latin *nocere, nuire*. Le noyer, par temps chaud, dégage une odeur forte pouvant nuire aux personnes s'abritant sous lui en leur occasionnant des maux de tête.

Noms : **Juglans regia L. Noyer commun.**

Habitat : Bois de la plaine (Palau del Vidre) à 1200 m (Fontpédrouse). Fleurit en Juin.

Propriétés : bel arbre à fleurs odorantes. Les fleurs et les feuilles, astringentes, peuvent servir contre les plaies de la bouche.

L'écorce teint la laine en jaune ; le bois, très dur, est utilisé par les tourneurs.

*J'ajouterai que le fruit qui se nomme nou (en catalan normatif) ou noga (nougue en conflentois) est riche en Oméga 3 bénéfiques pour le système cardio-vasculaire (voir pub à la télé !).*

### **MORERA SELVATGE ou RONCIER**

Synonymes : *Romaguera, Roser de pastor, Sharzer, Arsa, Aristol.*

Origine : les fruits de la Ronce ressemblant à ceux du Mûrier, la Ronce est appelée *Mûrier sauvage* et ses fruits *les mûres*.

Noms : **Rubus fruticosus L. Ronce arbrisseau.**

Habitat : commune dans tout le département ; fleurit en Juin-Juillet.

Propriétés : les jeunes pousses et les feuilles de la Ronce, riches en tanin, sont astringentes (elles resserrent les tissus) ; leur décoction est employée contre les diarrhées, la leucorrhée (pertes blanches), les plaies de la bouche, etc... Les fruits, comme ceux du mûrier, sont rafraîchissants et donnent un sirop excellent pour les angines et autres maux de gorge ; *quant à la confiture de mûres, elle est idéale, d'après moi, pour sucrer yaourt nature et fromage frais.*

Les feuilles, un peu sèches, sont estimées du bétail (surtout des chèvres et moutons) ; elles cicatrisent les plaies des chevaux et autres animaux domestiques.

(A suivre si vous le voulez bien !)



# Histo-Généalogie



## Mosset en 1794

Après l'année terrible de 1793, le calme revient à Mosset. La municipalité traite les problèmes habituels concernant l'élevage des ovins, une des principales activités locales, et assure, tant bien que mal, les services communaux. Mais la guerre avec l'Espagne se poursuit et Mosset est mis à contribution : au delà des jeunes qui y participent, les forces économiques locales sont sollicitées : les moyens humains et matériels disponibles sont souvent réquisitionnés. Enfin la pénurie est réelle : le vin manque et la mendicité ne régresse pas.

### La Picote

Le 25 germinal an II (14 avril 1794), le maire **Joseph Prats** expose, devant son Conseil Général, que "*différents citoyens de cette commune ont fait venir leurs troupeaux [d'ovins] sans en avertir la municipalité,*" sans aucun contrôle et certains "*sont infectés de la maladie contagieuse appelée le picote.*"

La picote est une forme de variole animale qui correspond au cowpox britannique, Elle est assez fréquente au XVIIIe siècle et Mosset n'y échappe pas.

Il est donc décidé que les bestiaux concernés seront inspectés tous les 15 jours pendant 40 jours. En cas d'infection les propriétaires seront condamnés. Sont concernés **Pierre François Arrous** (1754-1795), **March Ruffiandis** (1740-1815), **Jacques Sales** (1727-1804), **Jean Ponsaillé** (1762-1824), **Valentin Blanquer** (1734-1805) et **Jacques Galaud** (1768-1843)<sup>1</sup>.

Le 24 septembre 1794 c'est **Dominique Dimon** (1727-1798) qui est sur la sellette ; son troupeau est atteint. Le Conseil décide que "*le troupeau in-*

*fecté de la maladie restera à la bergerie que **Dominique Dimon** détient à Saint-Barthélemy. Il sera obligé d'enterrer toutes les bêtes qui seront mortes conformément à la loi.*" Quelques jours plus tard **Jacques Cossey** (1738-1813) est dans le même cas<sup>2</sup>

### Fraternité et intérêt communal

Le 21 avril 1794, se sont présentés devant la municipalité **Jean Deixonne**, **Jean Surjus** (1772), **Baptiste Deixonne** d'Urbanya. Ils demandent l'autorisation d'introduire leurs bestiaux dans une partie des pacages du territoire de Mosset.

*"Après avoir pris des renseignements sur ces propriétaires et voulant donner des marques de fraternité avec les habitants d'Urbanya et entendu que les bestiaux de cette commune ont beaucoup diminué, nous leur avons donné la permission, à partir du 1er novembre dernier, moyennant la somme de 675 livres à verser le 1er novembre prochain."*

Pour protéger la forêt, ils ne devront introduire aucune chèvre et les bergers ne devront apporter aucune hache. Les intéressés ont accepté ces conditions<sup>2</sup>.

Le pacage apporte à la commune de Mosset des revenus importants : 1517 francs en 1794 soit grossièrement le tiers des recettes communales<sup>3</sup>. Il est donc indispensable d'attirer les troupeaux étrangers... bien entendu dans le plus sincère esprit de fraternité.

### Garde champêtre et garde bois

Quelques jours plus tard (15 floréal an II), la commune qui se trouve sans garde champêtre ni garde bois nomme à ces postes **Pierre Olio** (1757-





1827). Il n'est pas riche et ne possède que 2 ânes et un cochon pour élever 3 enfants. Un salaire annuel de 300 livres versés en 4 paiements égaux lui est accordé. Conformément à la loi de police rurale **Olio** devra prêter serment devant le juge de paix de Mosset pour la fonction de garde champêtre et devant le tribunal du district pour la fonction de garde bois.

Après avoir accepté **Olio** a-t-il estimé que la tâche est trop lourde et le salaire insuffisant ? Mettant peut-être en avant le principe du "*travailler moins pour gagner plus,*" non seulement son salaire est porté à 350 livres mais il partage la tâche avec **Jean Baptiste Gaspar** (1751-1808), ancien garde forestier de d'Aguilar, engagé dix jours plus tard comme garde supplémentaire aux mêmes conditions<sup>4</sup>.

### Indemnités et absences pénalisées

Le 30 fructidor an II (16 septembre 1794), le Conseil Communal a arrêté qu'il s'assemblera 2 fois par décade à 6 heures du soir et le jour de décadi. à 1 heure de l'après-midi. Le décadi est le dixième jour de la semaine du calendrier révolutionnaire. Il est le jour de repos comme l'était le dimanche du calendrier grégorien. En se réunissant 3 fois par tranches de 10 jours le Conseil Communal délibère donc 108 fois par an.

En 1794, **Jean Ruffiandis**, reçoit comme membre du Conseil Communal une indemnité annuelle de 24 livres et 24 sols, soit 501 sols<sup>3</sup>, soit un peu moins de 5 sols par réunion.

La présence de tous les membres étant jugée indispensable, les absents se voient infliger une amende de 25 sols 5 fois plus forte que l'indemnité de présence. .

Selon Wikipedia, "*en 1787 le pouvoir d'achat d'un Sol est approximativement celui d'un Euro de 2005,*" l'indemnité serait de 5 Euros et l'amende de 25 Euros..

### En manque de vin

Le sept fructidor de l'an II (22 août 1794), le maire **Joseph Prats** expose, devant le Conseil Général, que "*le vin manque totalement dans cette commune et les aubergistes n'en trouvent pas dans les communes où ils vont avec des bons que la municipalité de Mosset leur délivre.*"



### Culte de la Raison

Le 17 mars 1794 inauguration du culte de la raison en l'église cathédrale de Perpignan<sup>5</sup>.

La "religion" centrée sur le Culte de la Raison se propose de rassembler tous les peuples sous la devise de la liberté et de l'égalité. Les édifices religieux deviennent des temples de la raison. Cette inauguration à Perpignan se situe à la fin de la Terreur et juste avant le nouveau Culte de l'Être suprême.

### Mendicité

Les communes reçoivent une aide financière pour participer à la disparition de la mendicité et de l'indigence. A Molitg une trentaine de familles ou de veuves reçoivent de 5 à 20 livres chacune pour un total de 130 livres<sup>6</sup>. Rappelons que le prix de la journée de travail varie en fonction de la saison de 1,25 à 1,5 livre. L'aide apportée va donc de 3 à 16 journées..



Sol de 1767

### Réquisitions<sup>2</sup>

La guerre avec l'Espagne se poursuit au-delà de la frontière. Les Mossétans de la commune qui ne sont pas sur le front des hostilités sont souvent contraints d'apporter une aide logistique.

### Mulets confisqués

Le 31 août 1794, les mulets ont été confisqués pour les convois de l'armée. Leurs propriétaires se plaignent de ne plus pouvoir ramasser leurs récoltes et demandent donc un secours.

### Réquisitions d'artisans

Le 10 septembre 1794, les artisans sont réquisitionnés. À Mosset sont concernés :

- les menuisiers : **François Estève** (1767-1821), **Gaudérique Laguerre** (1751-1833), **Louis Oliver** (1759-1832),

- les maçons : **Isidore Radondy** (1753-1824), **Isidore Soler** (1748-1811) et **Baptiste Palau** (1769-1836)

Ils se rendront, sans délai, à Perpignan pour travailler à la fabrique des poudres et salpêtre.

Pour essayer de retarder ces départs, il est observé que *"ces artisans ne travaillent pas en permanence de leur métier, qu'ils ne sont pas très habiles, qu'ils sont la plupart du temps occupés à la culture de la terre et que la récolte n'est pas encore faite sur tout le territoire."*

Dans la perspective de ce déplacement et pour se mettre à l'abri d'éventuels ennuis à Perpignan où ils ne sont pas connus, **François Estève** et **Isidore Radondy** demandent et obtiennent un certificat de civisme.

Par ailleurs, **Maurice Matheu**, fermier des forges, s'est présenté devant le Conseil et a exposé qu'il lui fallait deux ouvriers dont un menuisier et un maçon pour réparer et rebâtir sa maison du 7 *Escaler del Jutge* qui a été incendiée.

vembre 1794, le Conseil Général Communal accepte cette démission.

### Vols d'oignons

Le 30 août 1794, la municipalité constate que des oignons ont été volés dans les champs. Conformément à la coutume ancienne, ceux qui cueillent des oignons ou des raisins seront punis : l'amende sera de six livres et de 22 heures d'emprisonnement.



### Réquisition de charbonniers

Le 14 septembre 1794, à la demande du citoyen **Lacroix** commis du citoyen **Royer**, commissaire des poudres et salpêtre, tous les citoyens qui font du charbon sont requis afin qu'ils fournissent la quantité de charbon nécessaire aux besoins du citoyen **Fourquet**, *martinaire*, qui doit fabriquer des clous pour la République.

### Réquisition de voituriers

Le 2 octobre 1794, le fermier des forges **Maurice Matheu** exhibe l'ordre de réquisition des voituriers qui devront transporter des charbons qu'il tient à la montagne.

Sont pour cela requis les citoyens du tableau ci-contre. Ils doivent faire le transport du charbon de la montagne aux forges de Mosset

Le commis des forges indiquera par roulement tous les 3 jours les noms des voituriers requis.

### Non cumul des fonctions

Conformément à la loi du 15 octobre 1794, **François Séguy** (1771-1797) secrétaire de la municipalité, est obligé de donner sa démission parce qu'il exerce également les fonctions de greffier du juge de paix. Le 3 no-

Voituriers requis
Pierre Respaut (1762-1809)
Jean Cortie (1775-1818) dit « Parote »
Joseph Laplace (1754-1810)
Julien Escanyé (1761-1835),
Jacques Vidal (1740)
Pierre Dirigoy
Gaudérique Galaud (1752-1822)
Bonaventure Cossey(1752-1822)
Joseph Olive (1749)
Joseph Bès (1734-1805)
Joseph Corcinos (1749-1824)
Isidore Galaud (1752-1822)
Barthélemy Ribere (1765-1849)
Nicolas Pons (1751-1820)
Jean Ruffiandis juge
François Bourges aîné (1768-1826),
Barthélemy Marc (1744-1798)
Sauveur Moner
Gaudérique Roland (1765-1825)
Dominique Verdier (1742-1816)
Gaudérique Laguerre
la veuve Marti Blanquer
Jean Pierre Salvagnach (1765-1827)
François Assens (1764)
Isidore Julia (1758-1833),
Jacques Cossey (1738-1813)
Julien Prats (1747)

### Réparations de la fontaine

Le 3 novembre 1794, la fontaine qui donne de l'eau dans la commune est très *"malpropre. Une partie des canaux qui l'alimentent sont à ciel ouvert et les portes ne sont pas fermées. Si cette situation perdure cette source d'eau tarira."* De plus *"elle fera du mal à ceux qui la boiront ainsi qu'aux bestiaux qui s'y abreuvent."*

Pour y remédier, la municipalité mettra en œuvre les moyens nécessaires. Elle fera aussi mettre des affiches pour informer ceux qui voudront *"entreprendre l'accommodage des portes."*

### Honoraires de l'horloger

**Jacques Cossey**, horloger de la commune, cessera son activité si ses honoraires ne sont pas portés à 60 livres. Il lui est donné satisfaction.

### La livre de pain à quatre sols

Le 20 décembre 1794, conformément à la loi du 19 brumaire an III (9 novembre 1794), le prix de la livre de pain reste fixé à quatre sols, attendu qu'une mesure de seigle donne ordinairement 30 livres de grains<sup>7</sup>. Ce prix est le prix maximum fixé dans le cadre du contrôle des prix mis en

place par l'Etat.

En appliquant la règle 1 sol égale un Euro, la livre de pain serait à 4 Euros.

## Sébastien Escanyé contre-révolutionnaire ?

Un an après son départ de Mosset, prisonnier des Espagnols puis libéré, l'ex-député **Sébastien Escanyé** est soupçonné de pensées contre-révolutionnaires. Il est recherché par la police, qui diligente une perquisition chez ses parents à Mosset au 1 *Escaler d'En Dolfe* où il est né le 24 mars 1759.

### Pose de scellés

"Aujourd'hui, 13 messidor de l'an second de la République [01/07/1794] à l'heure de midi, nous **Joseph Porteil** (1752-1824), juge de paix et officier de police du canton de Mosset et conformément à une réquisition du citoyen **Baranda**, maréchal des logis de la Gendarmerie Nationale de Prades, en date du 11 du courant et conformément à un arrêté du représentant du peuple **Chaudron Rousseau**, je me suis transporté, assisté du citoyen **François Séguy** (1771-1797), notre greffier, et de **Joseph Estève** (1760-1837), agent national, et en présence de **Sauveur Barrera**, gendarme résidant à Prades, à la maison du citoyen **Joseph Escanyé** (1726-1796) pour y mettre des scellés sur tout les papiers et effets [de son fils] **Sébastien Escanyé**..

Nous avons trouvé le citoyen **Melchior Bonpeyre** (1767-1826) [Beau frère de **Thérèse Parès**, épouse de l'ex-député] et la citoyenne **Catherine Sarda**," mère du député.

De suite... nous avons procédé à l'apposition des scellés sur une armoire dans laquelle nous avons fait mettre tous les papiers appartenant au citoyen **Joseph Escanyé** et sur le tiroir d'une commode " où il y avait d'autres papiers lui appartenant.

Dans "une autre chambre nous avons apposé notre sceau à un petit buffet dans lequel il y avait quelques effets de **Thérèse Parès**" (1758-1823) puis... "à de petits tiroirs de ce buffet et à une petite armoire dans laquelle il y avait des effets appartenant au citoyen **Joseph Escanyé**..." et encore à une autre petite armoire.

Nous avons trouvé une malle dans la-



quelle il y avait des effets des citoyens **Joseph Escanyé** et **Joseph Sébastien Escanyé** [Curé, 1764-1839, frère de **Sébastien**]. Nous n'y avons point mis les scellés."

### Perquisition le 2 juillet 1794

Le jour suivant les mêmes personnes ont procédé à la levée des scellés et à la perquisition.

"Nous n'y avons trouvé que des papiers appartenant au citoyen **Joseph Escanyé** et après les avoir bien examinés, nous avons reconnu qu'il n'y avait aucun papier suspect." De même dans la chambre de la citoyenne **Thérèse Parès**, "nous n'avons trouvé que quelques nippes.. Nous n'y avons trouvé aucun papier suspect ni aucun papier contre-révolutionnaire mais, au contraire, des papiers relatifs au commerce dudit **Joseph Escanyé**".

### Retour aux affaires

Quelques jours plus tard prend fin le régime sanguinaire de la terreur ; **Robespierre** est décapité le 28 juillet. **Sébastien Escanyé** peut sortir de la clandestinité. En 1795, il revient à Vinça, où il devient jusqu'en 1800 président de l'administration municipale du canton de Vinça<sup>9</sup>. Après le coup d'État du 18 brumaire, maire de Vinça, il est nommé le 7 nivôse an 9 (28 décembre 1800) membre du conseil général où il représente son canton jusqu'en 1815.



### Références

- 1 - ADPO 100EDT31
- 2 - ADPO 100EDT35
- 3 - ADPO L1405
- 4 - ADPO 100EDT34
- 5 - Serres Brial. L'incivisme des Roussillonnais
- 6 - ADPO L666
- 7 - ADPO 100EDT36
- 8 - ADPO L405
- 9 - ADPO L1025

# qui fait quoi ?



LE JOURNAL DES MOSSETANS  
association Loi de 1901  
enregistrée sous le n° 0663003116

5 carrer de la font de les senyores  
66500 MOSSET  
tel : 04 68 05 00 46  
mel : j-d-m@wanadoo.fr

*Directeur de la publication* Jean Llaury  
*Secrétaire* Jacotte Gironès  
*Trésorière* Jacqueline Vion  
*Metteur en page* Georges Gironès

## Comité de rédaction

Claude Belmas	René Mestres
Thérèse Caron	Jean Parès
Monique Fournié	Renée Planes
Jacotte Gironès	Sylvie Sarda
Georges Gironès	Fernand Vion
Jean Llaury	Jacqueline Vion

## Impression

Buro Services 6, Avenue Torcatís  
66000 PERPIGNAN

Abonnement annuel - 6 numéros - 15 euros  
chèque au nom du Journal des Mossétans

*Prochain N° le 30 janvier. Envoyez vos articles  
avant le 15 janvier.*

*Les documents originaux (textes ou photos) adressés  
au Journal seront tous restitués à leurs auteurs.*

## Bilan JDM pour l'année 2009-2010

<b>SYNTHESE PAR RUBRIQUE</b>					
<b>RESUME</b> mois de <b>DECEMBRE 2010</b>					
	<b>banque</b>		<b>caisse</b>		<b>Remarques</b>
<b>SOLDE AU 31.12.2009</b>	<b>débit</b>	<b>crédit</b>	<b>débit</b>	<b>crédit</b>	
		2 594,86		70,40	
Total impressions	2 107,06				
Total affranchiss.	769,85		0,00		
Total fournitures	185,76				
Total abonnements	15,00	3 490,00		90,00	
Total vente à l'unité		10,00		0,00	
Total frais banque	4,80		0,00		
Total transfert		100,00	100,00		
	3 082,47	3 600,00	100,00	90,00	
<b>Solde</b>		<b>3 112,39</b>		<b>60,40</b>	<b>3 172,79 €</b>